

SOUTENANCE DE THÈSE

Fabio BURGNER

L'exécution de la confiscation de valeurs patrimoniales et de la créance compensatrice. Avec un regard particulier sur leur coordination avec les prétentions civiles déduites d'une infraction pénale



MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

17H15 - SALLE 3050 - UNI MAIL



Cette recherche examine la législation actuelle en matière d'exécution de la confiscation de valeurs patrimoniales et de la créance compensatrice. Elle cherche à identifier les difficultés découlant de son application par les autorités compétentes, puis à déterminer la façon de les surmonter de *lege lata* et de *lege ferenda*.

Jury : Prof. Marc THOMMEN, Université de Zurich, Prof. Katia VILLARD, Prof. Yvan JEANNERET et Prof. honoraire Nicolas JEANDIN (co-directeurs de thèse), sous la présidence du Prof. Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit.

La séance est publique